

AFFAIRE N° 14. - Autorisation de lancer une adjudication pour la fourniture de légumes et épices nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires pendant l'année 1970.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser à lancer une adjudication pour la fourniture de légumes et épices nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires pendant l'année 1970.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.